

Message du président



Bonjour à toutes les personnes francophones qui lisent cette chronique destinée principalement aux personnes stomisées du Québec.

Le poids politique

Depuis quelque temps le gouvernement québécois multiplie ses subventions en cette période pré-électorale et plusieurs personnes stomisées s'interrogent, avec raison, sur notre prochaine augmentation annuelle, la dernière datant de 2006. Voici quelques messages que j'ai reçus ces derniers mois :

Bonjour cher président, il aurait tu moyen de relancer le gouvernement pour l'allocation de 700 \$ pour stomisés qui n'ont pas d'assurance et qui sont retraités. Ils ont de l'argent en masse avant les élections ! Merci bon dialogue bye. (Courriel du 28 mars 2018)

J'aimerais savoir s'il y a des développements sur l'allocation de 700 \$ gouvernementale pour les stomisé(e)s. Si je pose la question c'est que :

- *Plusieurs membres du RSQ nous posent régulièrement la question;*
- *En début de semaine, le gouvernement annonçait une augmentation de l'allocation pour le remboursement des prothèses mammaires externes.*

Est-ce que, en prévision de la campagne électorale 2018, nous verrons une augmentation des 700\$ pour les stomisé(e)s? Ou encore mieux, est-ce que notre matériel de stomie sera considéré comme une prothèse en 2018 ? (Courriel du 13 avril 2018)

Bonjour,

Je m'inquiète pour les stomisés de ne pas entendre parler des efforts -- pré-électorales plus intenses en cette période pour obtenir une meilleure allocation pour personnes stomisées, un peu comme les femmes ayant subi l'ablation d'un sein ont obtenu le plein montant pour leur coût de prothèses mammaires; (Courriel du 19 avril 2018)

Les efforts encourus par l'AQPS au cours des dernières années ont abouti à la formation d'une équipe de travail mandatée par le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en novembre dernier, pour analyser en profondeur la situation réelle des personnes stomisées. J'ai clairement expliqué à la personne identifiée au MSSS et à celle de la RAMQ la très grande difficulté rencontrée par les personnes stomisées après leur chirurgie (voir le message du président de novembre 2017).

Je communique régulièrement avec l'attaché politique du ministre de la Santé et je vous transmets sa réponse du 20 avril 2018:

M. Ruest,

L'analyse se poursuit et aucune décision n'a encore été arrêtée. Je comprends malheureusement de nos échanges que la seule et unique chose qui pourrait rassurer vos présidents et membres est la reconnaissance complète et sans modification de la demande que vous avez formulée.

Toutefois, je ne peux m'avancer sur quoi que ce soit à ce point-ci, ni sur l'échéancier, ni sur la tangente que l'analyse pourrait prendre, il s'agit d'une prérogative dévolue uniquement au ministre.

À l'approche de la période électorale, tous ont ce sentiment d'urgence et d'impatience, et je suis désolé que vous en subissiez les conséquences. Néanmoins, je peux vous assurer que vous faites toutes les démarches et suivis nécessaires pour que le dossier des stomisés soit pris en considération.

Sincères salutations.

Je rencontre depuis plusieurs années des personnes travaillant au MSSS et à la RAMQ afin de leur expliquer la situation réelle des personnes stomisées. Et je peux vous affirmer que toutes les personnes que j'ai rencontrées comprennent très bien notre situation en ce qui concerne le manque d'allocation monétaire servant à défrayer le coût de notre appareillage et le manque de personnel qualifié pour les personnes stomisées dans plusieurs régions du Québec. La décision finale revient au ministre et l'approbation revient au ministre des Finances, tout comme c'était le cas en 2006. Le ministre de la Santé de l'époque nous avait assuré à ce moment-là que l'augmentation allait couvrir tous les frais, soit 900 \$, mais nous n'avons eu que 700 \$ (soi-disant bloqués par le Conseil du Trésor), donc une augmentation de 100 \$.

Lors de ma dernière rencontre avec les gens du ministère, j'ai argumenté notamment sur le fait que nous avons perdu un organe essentiel à notre vie (intestin ou vessie), que l'appareillage que nous portions était obligatoire à notre survie et que ma démarche n'était pas essentiellement une question de dollars. Plusieurs pays ont compris cette problématique et leurs citoyens nouvellement stomisés n'ont pas à se préoccuper de l'aspect financier lors de leur rétablissement.

L'an dernier, suite à une invitation à un député pour l'association, j'ai reçu une réponse qui porte assurément à réflexion :

Malheureusement, les critères de visibilité que nous appliquons pour l'achat de publicité impliquent une forte provenance de citoyens de la circonscription... ainsi qu'un nombre important de personnes présentes. En fonction de ces critères, nous ne pourrions contribuer à votre congrès.

En reprenant le courriel du 19 avril :

« ...ont obtenu le plein montant pour le coût de leurs prothèses mammaires... »

je me demande si la décision politique de la gratuité viendra avant la journée des élections.

Bonne réflexion!

Jude Ruest
Président

P.S. Vous pouvez m'écrire au info@aqps.org pour offrir vos services ou me donner de l'information pour aider les personnes stomisées. N'hésitez pas!